



Renforcement de la lutte contre les maladies animales transfrontalières

L'objectif général du projet était de réduire l'impact de quatre maladies animales transfrontalières dans le secteur de l'élevage, qui constituent un sérieux handicap pour le développement des productions animales dans le pays, à savoir : la fièvre aphteuse (FA) chez les bovins, la Peste des Petits Ruminants (PPR) chez les caprins et ovins, la Peste porcine Africaine (PPA) chez les porcs et la maladie de Newcastle (MND) chez les volailles en milieu traditionnel. Pour ce faire, l'objectif spécifique était de rédiger des plans stratégiques nationaux de lutte et de contrôle de ces quatre maladies, prenant en compte des plans de surveillance et de contingence. La porosité de ses frontières et la faiblesse de ses systèmes de surveillance rendent les mouvements transfrontaliers du bétail difficilement contrôlables, ce qui met en péril la santé des cheptels locaux de part et d'autre des frontières.

STDF/PG/336

Status

Completed

Start Date

01/06/2012

End Date

28/02/2015

Project Value (US\$)

\$1,342,344

STDF Contribution (US\$)

\$572,083

Beneficiaries

Cameroun

Implementing Entities

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)

Partners

Ministry of Livestock, Fisheries and Animal Industries (MINEPIA), Cameroon

Background

Le Cameroun veut devenir un grand pays exportateur des produits de l'élevage et a inscrit cette volonté dans un "Document de Stratégie de Croissance et de l'Emploi" avec un objectif global de développement du commerce visant à "promouvoir le commerce dans des conditions de saine concurrence, et diversifier le commerce de biens et services à forte valeur ajoutée". Il est donc nécessaire d'améliorer la qualité des produits livrés sur les marchés et réduire autant que possible les risques de

diffusion des maladies animales transfrontalières d'une région à l'autre ou d'un pays à l'autre, par le biais du commerce des animaux et de leurs produits. D'où l'importance de mettre en place des programmes de lutte et de contrôle contre les maladies prévalant dans le pays. C'est dans ce contexte que ce projet a eu comme objectif d'établir des plans stratégiques de lutte et de contrôle pour ces quatre maladies animales qui constituent un sérieux handicap pour le développement des productions animales dans le pays. Ce projet envisageait aussi d'impliquer les exploitants afin d'assurer leur pérennisation.

Results

Plans stratégiques nationaux de lutte et de contrôle des maladies ciblées applicables, prenant en compte les plans de surveillance et de contingence existants

Un état de lieux des quatre maladies ciblées (FA, PPR, PPA et MND) a été réalisé en relation avec chaque filière de production concernée, afin de disposer d'une situation de référence à partir de laquelle les progrès attendus de l'application des plans pourraient être appréciés. Ce travail préliminaire a été effectué grâce au suivi épidémiologique des quatre maladies concernées, à la mise en place des protocoles de surveillance et à la réalisation de plusieurs enquêtes épidémiologiques sur ces maladies, ainsi que les principaux facteurs de risque associés. Cela a été rendu possible grâce à la collaboration étroite avec les laboratoires de diagnostic vétérinaire, qui avaient signé une convention spécifique avec la FAO (agence chargée de la mise en œuvre du projet). Ceci a permis aussi de renforcer les capacités des laboratoires en termes d'acheminement des prélèvements, d'amélioration de la qualité des échantillons sur le terrain et d'analyse. Un atelier de restitution et de validation des plans stratégiques de lutte et de contrôle a été organisé à la fin du projet.

Promotion des normes de l'OIE et de l'Accord SPS de l'OMC

43 cadres des Services vétérinaires et des professionnels des filières de la production animale ont été formés sur l'accord SPS de l'OMC et les normes internationales de l'OIE. Cette formation a permis de sensibiliser les responsables du contrôle sanitaire et les acteurs professionnels sur l'importance des normes sanitaires internationales qui peuvent constituer de véritables obstacles au commerce extérieur.

Renforcement des capacités des services vétérinaires et des acteurs en matière de surveillance et de gestion des maladies transfrontalières

Des nombreuses formations ont été dispensées au personnel vétérinaire et aux acteurs de la surveillance et gestion des maladies, notamment le personnel des services vétérinaires a été formé sur l'utilisation d'outils épidémiologiques, du système d'information géographique (SIG) et du logiciel TAD-Info. Le personnel du réseau d'épidémiosurveillance a été formé quant aux procédures de surveillance et d'enquêtes dans le secteur de l'élevage, et les leaders des groupements et du personnel d'encadrement ont été formés sur les techniques de sensibilisation et d'organisation. Ceci a renforcé la sensibilisation des acteurs de l'élevage y compris des autorités publiques, le personnel des laboratoires vétérinaires, ainsi que les organisations et associations d'éleveurs, sur l'efficacité et l'efficience de la lutte contre les maladies transfrontalières ciblées, et le rôle de la vaccination comme moyen de lutte pour éradiquer certaines maladies comme la FA ou PPR.

Manuels de procédures d'inspection sanitaire vétérinaire et guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène pour les produits de la pêche

Il s'agit d'un résultat inattendu car non initialement prévu dans le projet. Le Gouvernement a sollicité à la FAO et les consultants ont rédigé ces guides et manuels après l'élaboration des plans stratégiques de contrôle et de lutte.

Recommendations

Transformer ces plans stratégiques de lutte élaborés par le projet en plans d'action opérationnels de mise en œuvre

La grande richesse de ce projet c'est qu'il a été conçu et bâti de l'intérieur par les Services de l'État et les acteurs locaux du pays, qui ont clairement identifié les problèmes et les solutions à envisager. L'état de lieux de ces quatre maladies a permis d'élaborer un plan stratégique national de lutte adapté à chaque maladie, avec la mise en place des protocoles de surveillance, avec la collaboration des laboratoires de diagnostic vétérinaire. Il serait ainsi essentiel de traduire rapidement ces plans stratégiques de lutte en programmes, projets ou plans d'action opérationnels qui prennent en compte le budget et le cadre de mise en œuvre nécessaires. Ces projets et programmes pourront être financés avec des fonds propres du Gouvernement ou par des bailleurs potentiels.

Les informations collectées par le projet, qui sont d'une grande valeur scientifique, devraient être diffusées à la communauté internationale à travers des articles et autres publications scientifiques.

Renforcer les capacités de tous les acteurs des filières sur le terrain en matière de surveillance et de gestion des maladies transfrontalières

Un grand nombre de participants ont reconnu que la formation continue dispensée au cours des ateliers était de très bonne qualité et qu'elle devait être continuée et étendue aux acteurs des filières situés plus en amont sur le terrain et non seulement au niveau central. En effet, les Services Vétérinaires locaux, les laboratoires, les éleveurs/leurs associations et toutes autres parties prenantes au niveau local devraient être davantage impliquées dans la lutte contre les maladies. Ceci nécessite d'une meilleure concertation et harmonisation des interventions entre les acteurs, et une bonne communication avec les éleveurs, qui pourraient les conduire à changer de comportement et à s'impliquer davantage dans la protection sanitaire des cheptels. Car ce changement de comportement est le meilleur gage pour la pérennisation des acquis de ce projet et des projets futurs.

Poursuivre la promotion des normes SPS internationales et la diffusion des guides d'inspection

Le projet a permis de sensibiliser les parties prenantes nationales sur les normes SPS internationales, mais la formation fut bien trop courte pour en voir un effet réel sur le terrain au niveau local et des éleveurs. Il est absolument nécessaire de prévoir des réunions de vulgarisation pour perpétuer les informations dispensées au cours des ateliers et continuer la vulgarisation des manuels de procédures et des guides auprès de tous les acteurs. Il est recommandé de mettre en place des mesures d'accompagnement nécessaires à l'application des plans de lutte et des manuels de procédures d'inspection qui ont été élaborés. Il s'agit notamment de renforcer la législation vétérinaire par des textes d'application identifiés lors de l'élaboration des manuels de procédures.

Assurer la complémentarité avec des projets futurs et régionaux

Il serait judicieux de prévoir dans de tels projets une évaluation à mi-parcours afin d'identifier les points forts et faibles. De même, lors de la phase de conception, il faudrait être réaliste et le plus proche possible de la situation du pays en termes d'objectifs à atteindre, lesquels doivent tenir compte des contraintes de budget, de personnel, de matériel, de timing et de prévoir le cas échéant à mi-parcours des ajustements. Dans ce cas précis l'ambition de s'attaquer à ces quatre maladies était ambitieux et il aurait mieux valu se focaliser bien sur deux ou trois seulement. Tous les enseignements développés dans ce projet devraient être repris dans d'autres projets de développement en cours de développement relatifs à la rénovation des abattoirs et des centres frigorifiques, ainsi que par des initiatives nationales.

De plus, partager les résultats et mettre en place des projets similaires pour les pays voisins serait idéal pour assurer une complémentarité des actions. Des initiatives au niveau régional pourraient permettre une meilleure pérennisation des actions individuelles entreprises dans chaque pays. Le Tchad, la République centrafricaine et le Cameroun rencontrent des problèmes sanitaires similaires en matière de mouvements transfrontalières des animaux. L'harmonisation des campagnes de vaccination dans les trois pays pourrait être considérée pour le futur. Toutes les actions prises par le Cameroun, ne sont pas toujours connues des pays voisins, ce qui limite d'autant leur efficacité en raison des grands mouvements des animaux.

Envisager une étude de faisabilité de l'installation d'une base de données sur le terrain comme le TAD-Info

En effet, l'installation et l'utilisation de TAD-Info a permis au pays de se doter d'un outil d'analyse des données associé à une fonction de cartographie. Il est recommandé de l'installer dans les Services Vétérinaires et assurer l'utilisation au niveau régional.